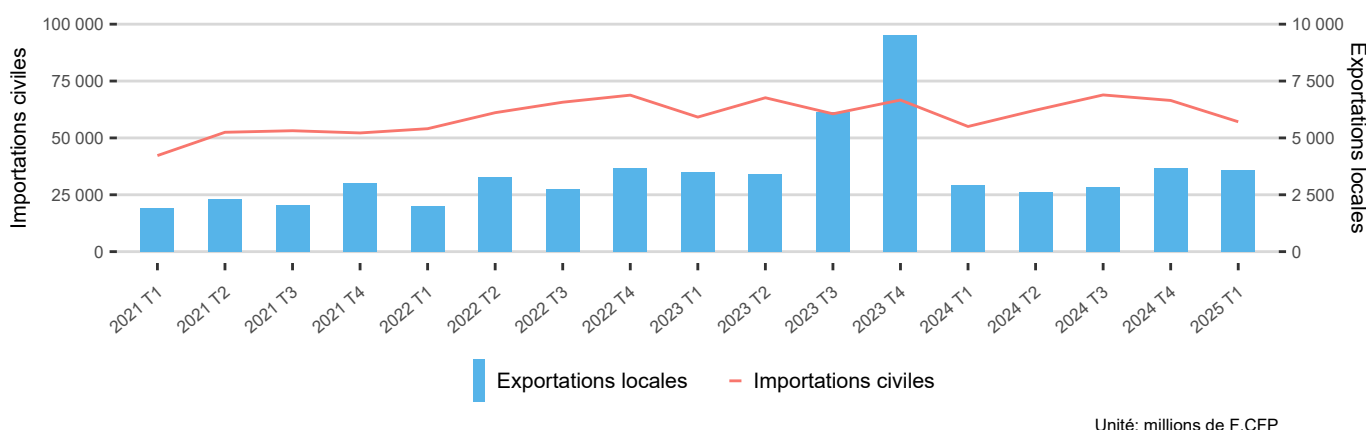


Commerce extérieur - T1 2025

Au premier trimestre 2025, la valeur des importations civiles augmente de 4 % et celle des exportations locales de 23 % par rapport au premier trimestre 2024.

FIG. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Unité: millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

La valeur des importations civiles progresse

Par rapport au premier trimestre 2024, la valeur des importations civiles croît de 4 % pour atteindre 57 milliards de F.CFP au premier trimestre 2025.

Sur cette même période, la valeur des importations à destination des entreprises est stable. Parmi ces importations, la valeur des biens d'équipement diminue de 6 %. A contrario, les importations des biens intermédiaires augmentent de 7 % en valeur et de 11 % en volume. Cependant, les importations de ciments hydrauliques reculent de 3 % en valeur et sont stables en volume.

La valeur des importations à destination des ménages croît de 13 %, entraînée pour moitié par la hausse des produits automobiles (+ 39 % en valeur et en volume). Les importations de toutes les catégories de produits à destination des ménages augmentent en valeur et en volume. Les importations de biens de consommation progressent de 8 % en valeur et de 7 % en volume. Celles des biens des industries agroalimentaires sont en hausse de 8 % en valeur et de 6 % en volume, et celles des importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles de 5 % en valeur et de 3 % en volume.

Les importations de produits pétroliers diminuent de 18 % en valeur et de 4 % en volume, traduisant un prix unitaire au kilogramme en baisse pour atteindre 90 F.CFP (- 15 % par rapport au premier trimestre 2024).

Les exportations locales augmentent

Sur le premier trimestre 2025, la valeur des exportations locales croît de 23 % entre 2024 et 2025, dû à la hausse des exportations de perles de culture brute.

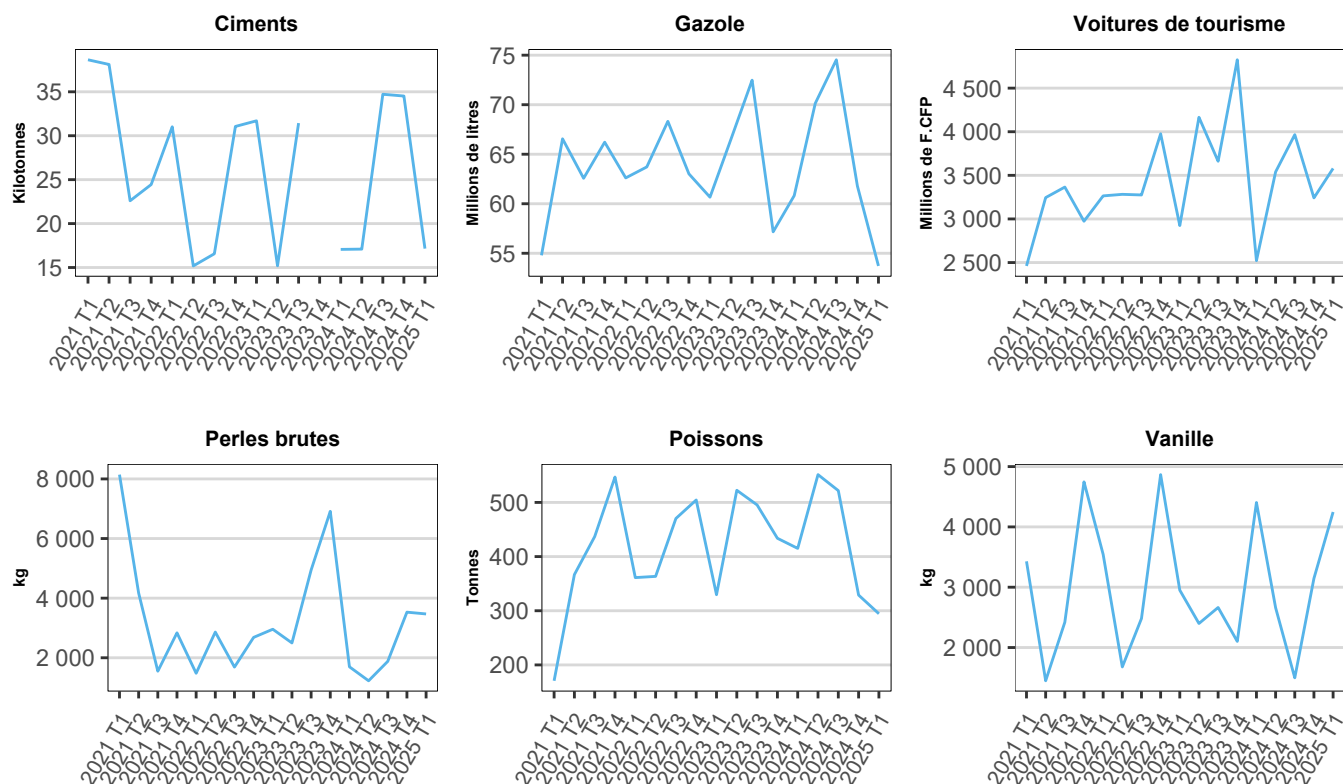
Les exportations de perles de culture brute augmentent de 47 % en valeur et doublent en volume entre les premiers trimestres 2024 et 2025. Le prix au gramme de perles de culture brute est de 726 F.CFP soit une baisse de 23 %. Les exportations d'huile de coprah doublent en valeur et progressent de 18 % en volume. De même, les exportations de noni progressent de 45 % en valeur et en volume.

En cumul de janvier à mars 2025, les exportations de poisson reculent de 32 % en valeur et de 29 % en volume par rapport à 2024 sur la même période. Le prix au kilogramme de poisson sur le premier trimestre 2025 est de 1 200 F.CFP, soit une baisse de 4 % par rapport au premier trimestre 2024. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis, qui achètent principalement du thon frais ou réfrigéré.

Les exportations de vanille diminuent de 7 % en valeur et de 4 % en volume. Le prix au kilogramme de la vanille sur le premier trimestre 2025 est de 53 500 F.CFP, soit une baisse de 3 % par rapport au premier trimestre 2024.

Les valeurs des exportations des autres produits phares de la Polynésie française reculent de 45 % pour la nacre et de 19 % pour le monoï.

FIG. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

	1er trimestre		
	2024 (millions de F.CFP)	2025 (millions de F.CFP)	Variation (%)
Importations civiles (CAF)	55 021	57 101	3,8
Entreprises	22 394	22 580	0,8
Biens d'équipement	11 013	10 400	-5,6
Biens intermédiaires	11 381	12 180	7,0
Ménages	25 384	28 605	12,7
Produits agricoles	1 057	1 110	5,1
Produits des IAA *	12 478	13 464	7,9
Biens de consommation **	7 905	8 544	8,1
Produits automobiles	3 944	5 487	39,1
Produits pétroliers	7 243	5 917	-18,3
Exportations locales (FAB)	2 938	3 604	22,7
Produits perliers *	1 820	2 570	41,2
dont perles brutes	1 708	2 518	47,4
Poissons, crustacés...	522	355	-32,0
Noni	56	81	44,6
Huile de coprah	#ND#	#ND#	109,9
Vanille	244	227	-6,7
Monoï	71	58	-18,5
Nacres	40	22	-45,2
Autres produits	185	292	57,2

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

ND : non disponible

Source : Direction des douanes, ISPF

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par la Direction des douanes de Polynésie française pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1485
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Philippe LIOU
Dépôt légal	Mai 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

